

CH_VB 2007-1752 731 vom 12. Februar 2008

Bundesverwaltung, 2008-02-12, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb_2007-1752_731_

FR: CH_VB 2007-1752 731 du 12 février 2008

IT: CH_VB 2007-1752 731 del 12 febbraio 2008

Erwägungen

E. 16

janvier 2008 Au nom du Conseil fédéral suisse:

Le président de la Confédération, Pascal Couchepin La chancelière de la Confédération, Corina Casanova

733 Condensé Objectifs du Conseil fédéral Le Conseil fédéral avait à nouveau axé ses objectifs pour l'année 2007 en matière de politique économique extérieure sur la mise en œuvre des éléments centraux de la stratégie définie dans le rapport 2004 sur la politique économique extérieure. Le cycle de Doha de l'OMC, l'extension du réseau d'accords de libre-échange, le renforcement et l'approfondissement de la coopération avec l'UE, la mise en œuvre de la contribution suisse à la réduction des disparités économiques et sociales dans l'UE élargie et la poursuite des mesures de politique économique et commerciale en matière de coopération au développement ont été des thèmes prioritaires de l'année sous revue. Parmi les autres objectifs du Conseil fédéral, un élément de la politique de croissance, à savoir la révision de la loi fédérale sur les entraves techniques au commerce (LETC), a lui aussi eu des incidences sur la politique économique extérieure. Le rapport sur la politique économique extérieure offre la possibilité de tirer un bilan provisoire. Le développement du réseau d'accords de libre-échange constitue l'un des champs d'activités principaux de l'année sous revue. Ce développement a été complété par la mise en œuvre de la stratégie relative aux pays du BRIC définie dans le rapport 2006. Bien qu'aucune avancée décisive n'ait eu lieu dans les négociations du cycle de Doha, l'OMC et le corpus de règles issu des cycles de négociations précédents restent des éléments déterminants dans les relations de la Suisse avec de nombreux Etats. En 2007, les relations avec l'UE ont été placées sous le signe de la consolidation; dans le même temps, de nouvelles possibilités de coopération dans divers secteurs ont été discutées. La concrétisation de la contribution destinée aux nouveaux Etats membres de l'UE avance conformément aux prévisions. Le Parlement a approuvé les crédits-cadres pour la contribution et pour la poursuite de la coopération avec les pays d'Europe de l'Est non membres de l'UE et ceux de la CEI. Enfin, le Conseil fédéral a persévéré dans ses efforts pour améliorer de manière autonome la compétitivité de la Suisse. Dans cette perspective, les travaux internes de l'administration dans le cadre de la révision de la LETC ont joué un rôle déterminant. D'importantes décisions ont également été prises dans le domaine de la promotion des exportations et de la promotion de la place économique. Le rapport sur la politique économique extérieure 2007 Le chapitre introductif (cf. ch. 1) est consacré à la compétitivité et à l'ouverture internationale. Il vise à clarifier la notion de compétitivité, à définir la position de la Suisse à ce sujet en comparaison internationale et à tirer des conclusions pour la politique économique extérieure de la Suisse. Concernant ce dernier point, le rapport parvient à la conclusion que la Suisse devrait stimuler l'ouverture internationale de ses branches

économiques afin d'améliorer, grâce aux avantages du

734 commerce international, la productivité de son économie et, par là même, sa compétitivité, pour la prospérité de ses habitants et de ses entreprises. La Suisse restera parmi les pays les plus compétitifs, pour peu qu'elle continue à mettre en œuvre les réformes nécessaires. Collaborations économiques multilatérales (cf. ch. 2) Les efforts entrepris pour faire avancer les négociations du cycle de Doha de l'OMC se sont concentrés, au cours du premier semestre 2007, au niveau politique et sur la tentative des pays du G4 (Etats-Unis, UE, Brésil, Inde) de définir une position commune dans les négociations sur l'agriculture et les produits industriels. Par la suite, les discussions et les négociations dans le cadre multilatéral se sont déplacées vers Genève. Bien qu'aucune avancée décisive dans le cycle actuel n'ait pu avoir lieu au niveau politique durant l'année écoulée, l'OMC reste une enceinte primordiale pour les exportateurs suisses et pour notre politique économique extérieure compte tenu de la libéralisation déjà réalisée et du corpus de règles existant. Les accords de libre-échange se basent en grande partie sur les disciplines de l'OMC et ils renvoient fréquemment à des dispositions de l'OMC. Outre le cycle de Doha, la Suisse attache par conséquent une grande importance à la mise en œuvre des accords de l'OMC existants. Parmi les autres organisations économiques multilatérales, l'OCDE, en tant que plate-forme pour les économies les plus développées et laboratoire d'idées, est d'une importance considérable pour la Suisse. L'année sous revue a été marquée par la réunion ministérielle annuelle de l'OCDE, la visite en Suisse du nouveau secrétaire général ainsi que le rapport de l'OCDE sur la situation économique de la Suisse. La CNUCED, qui sert de forum pour la coopération entre pays de l'OCDE et pays en développement ou en transition, a poursuivi ses programmes de promotion du commerce et des investissements. La CNUCED s'occupe actuellement des préparatifs de la XIIe conférence ministérielle qui aura lieu au Ghana en avril 2008. Intégration économique européenne (cf. ch. 3) Les relations économiques avec les pays membres l'UE et de l'AELE sont essentielles pour la Suisse. L'accord de libre-échange de 1972 et les 16 accords bilatéraux signés avec l'UE d'une part, et la Convention de l'AELE, révisée en 2001, d'autre part, forment la base légale des relations de la Suisse avec ces entités. Les relations avec l'UE pour l'année sous revue ont été définies par les principes du Rapport Europe présenté en 2006 par le Conseil fédéral. L'accent a été mis sur les accords bilatéraux et leur extension aux deux nouveaux Etats membres, la Roumanie et la Bulgarie. De plus, les préparatifs de la mise en œuvre de la contribution de la Suisse à la réduction des inégalités économiques et sociales au sein de l'UE élargie ont été achevés avec succès, de sorte que les premières propositions de projet issues des dix pays partenaires ayant rejoint l'UE en 2004 ont déjà pu être reçues. La Suisse a examiné avec la Commission européenne d'autres domaines de coopération possibles, notamment en ce qui concerne la santé publique et le libre-échange dans le secteur agroalimentaire. Les deux parties ont entamé des négociations sur le marché de l'électricité et les modalités douanières («règle des

735 24 heures»). Les divergences concernant les dispositions fiscales cantonales ont été discutées lors d'une première rencontre, durant laquelle le Conseil fédéral a, une fois de plus, rejeté le reproche d'une violation de l'accord de libre-échange. Le dialogue se poursuivra en 2008. Accords de libre-échange avec des pays tiers non membres de l'UE ou de l'AELE (cf. ch. 4) Partout dans le monde, l'engouement pour les accords bilatéraux et plurilatéraux est très marqué. Les pays asiatiques et d'Amérique latine participent de manière croissante à cette tendance, et tendent de plus en plus à conclure des accords avec

des pays partenaires d'autres régions du monde. Quant à l'UE, elle a repris les négociations de libre-échange, après une réticence temporaire. La Suisse ne peut ni ne veut rester en marge de cette tendance. L'évolution qui s'est profilée durant l'année sous revue reflète l'intérêt grandissant pour les négociations de libre-échange et cette tendance continuera de s'affirmer en 2008. L'objectif principal reste d'éviter les discriminations sur les marchés étrangers. Les accords de libre-échange contribuent en outre de manière significative à intensifier les relations commerciales avec des partenaires importants ou font partie intégrante des stratégies correspondantes (par ex. à l'égard des pays du BRIC). L'entrée en vigueur de l'accord avec l'Égypte et l'achèvement des négociations avec le Canada, qui ont été longtemps bloquées, sont deux faits particulièrement réjouissants de l'année sous revue. La signature de l'accord avec le Canada devrait avoir lieu début 2008. Si la Suisse mène, en général, ce genre de négociations dans le cadre de l'AELE, elle n'exclut pas la voie bilatérale. Ainsi, elle a entamé des négociations avec le Japon, notre troisième partenaire commercial, et plusieurs cycles de négociations ont eu lieu durant l'année sous revue.

Politiques horizontales (cf. ch. 5) Définir une position consolidée dans des domaines qui sont l'objet de différentes négociations internationales et de discussions au sein d'organisations internationales, et la défendre de manière cohérente, est indispensable à une politique économique extérieure transparente et crédible aux yeux de l'économie comme des partenaires internationaux. La Suisse développe ainsi ses relations avec des partenaires et organisations importants sur la base de politiques horizontales concertées. Les politiques horizontales ont de l'importance notamment dans les domaines des services, des investissements, des entraves techniques au commerce, de la politique internationale en matière de concurrence, des marchés publics et des aspects de la propriété intellectuelle liés au commerce. La négociation d'accords, en particulier d'accords de libre-échange, forme une part importante des actions entreprises dans ces domaines. Parmi les autres activités relevant de domaines spécifiques qui ont marqué l'année sous revue, on peut citer la procédure de consultation concernant la révision de la LETC, l'examen approfondi des divergences entre les prescriptions techniques suisses et le droit communautaire, l'approbation par le Parlement de cinq accords de protection des investissements, la lutte contre la contrefaçon et le

736 piratage ainsi que la conclusion d'arrangements bilatéraux avec la Chine et l'Inde afin de renforcer la collaboration dans le domaine de la propriété intellectuelle.

Système financier international (cf. ch. 6) Un système financier international stable est un élément important d'un cadre propice aux échanges transfrontaliers de biens, de services et de capitaux. Le Fonds monétaire international (FMI) et le Forum sur la stabilité financière (FSF) jouent un rôle capital dans la garantie d'un système financier stable. Il y a donc tout lieu de se réjouir que la Suisse ait été admise cette année au sein du FSF. S'agissant des activités du FMI, il convient de mentionner l'analyse dont la Suisse a fait l'objet. Le FMI poursuit par ailleurs la réforme relative à la répartition des voix et à la représentation des États membres. Un autre thème important se rapporte aux forums internationaux de coopération entre les organes de surveillance (banques, commerce des valeurs mobilières, assurances, blanchiment d'argent). Ces forums offrent aux autorités nationales de surveillance l'occasion d'échanger expériences et informations, et d'élaborer des standards réglementaires. Enfin, les questions fiscales internationales relèvent également de ce domaine.

Coopération économique au développement (cf. ch. 7) Les mesures prises en matière de coopération économique au développement représentent un élément important de la politique de développement de la Suisse. Il s'agit de soutenir une intégration durable

des pays en développement, des pays en transition et des nouveaux Etats de l'UE au sein de l'économie mondiale, et de favoriser leur croissance économique en vue de réduire la pauvreté. Au cours de l'année sous revue, les travaux de suivi de la loi fédérale sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est ont compté parmi les dossiers prioritaires. Le Parlement a adopté les deux crédits-cadres relatifs à la contribution de la Suisse à la réduction des inégalités économiques au sein de l'UE élargie (cf. ch. 3) et à la poursuite de la coopération avec les pays d'Europe de l'Est et de la CEI. Début mars, la nouvelle loi et la nouvelle ordonnance sur les préférences tarifaires relatives aux importations en provenance des pays les moins avancés sont entrées en vigueur. Le Conseil fédéral a en outre prolongé de quatre ans la convention de prestations relative à la promotion des importations en provenance de certains pays en développement ou en transition (Swiss Import Promotion Programme – SIPPO). SIPPO sera intégrée à l'Osec Business Network Switzerland, de même qu'un programme réduit de promotion des investissements vers l'Afrique subsaharienne. Une proposition de réorientation stratégique de la coopération économique au développement a par ailleurs été élaborée. Elle sera présentée dans le message à l'appui du nouveau crédit-cadre pour les mesures de politique économique et commerciale dans le cadre de la coopération au développement, lequel sera soumis au Parlement en 2008.

737 Relations économiques bilatérales (cf. ch. 8) Un développement actif et cohérent des relations économiques bilatérales, qui complètent et soutiennent les efforts déployés sur les plans plurilatéral et multilatéral, revêt une grande importance pour la Suisse, ceci également à l'ère de la mondialisation. Ces relations bilatérales permettent d'aborder les thèmes qui ne sont pas traités dans les accords internationaux, de défendre de façon ciblée les intérêts de la Suisse et de préparer le terrain pour que les entreprises suisses puissent établir des contacts directs dans les pays concernés. En 2007, l'accent a été mis sur l'application des stratégies pour les pays du BRIC, qui sont présentées dans le rapport sur la politique économique extérieure 2006. Des stratégies ont en outre pu être mises au point pour d'autres partenaires économiques importants de la Suisse (pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG), Mexique et Afrique du Sud). Les travaux relatifs à plusieurs instruments économiques bilatéraux (notamment avec les Etats-Unis) continuent de progresser, et de nouveaux arrangements (par exemple avec la Chine) ont pu être conclus.

Contrôle des exportations et mesures d'embargo (cf. ch. 9) Durant l'année sous revue, les mesures prises par la Suisse en matière de contrôle des exportations et d'embargo ont été fortement influencées par les efforts entrepris par la communauté internationale en vue de trouver une réponse à la politique nucléaire de l'Iran. Comme la Suisse s'est toujours montrée prudente à cet égard, aucune adaptation majeure n'a été nécessaire. Les autres travaux relevant de ce domaine ont été liés à la mise en œuvre des prescriptions légales en la matière (ordonnance sur le contrôle des biens, ordonnance sur le contrôle des produits chimiques, ordonnances relatives aux mesures à l'encontre de certaines personnes ou de certains Etats, etc.).

Promotion des exportations, promotion économique et tourisme (cf. ch. 10) Ce domaine comprend la promotion des activités d'exportation des entreprises – en particulier des PME –, qui est assumée par l'Osec sur mandat de la Confédération. Parmi les faits marquants de 2007, il faut mentionner la décision du Parlement d'accorder un plafond de dépenses de 68 millions de francs au total pour la poursuite des activités de 2008 à 2011. Une page a été tournée au chapitre de l'assurance contre les risques à l'exportation, autre domaine de la promotion des exportations, avec le lancement des activités de la nouvelle Assurance suisse contre les risques à l'exportation (ASRE) début 2007. Enfin, ce

domaine a aussi pour objet le rééchelonnement de la dette au sein du Club de Paris, qui est parvenu à conclure en 2007 des accords bilatéraux d'annulation ou de réduction de la dette avec plusieurs pays débiteurs. La promotion de la place économique par la Confédération a été marquée par les activités de LOCATION Switzerland. Dans le cadre de ce programme, des campagnes d'information sur la place d'investissement suisse ont notamment été menées dans plusieurs pays. La loi fédérale concernant la promotion des conditions d'implantation des entreprises en Suisse a par ailleurs fait l'objet d'une révision. Celle-ci a notamment pour conséquence le transfert de LOCATION Switzerland à

738 l'Osec dès 2008. Dans le cadre de la promotion de la place économique, le Parlement a également adopté un programme en faveur du tourisme qui permettra au Conseil fédéral de continuer à apporter, au cours des années à venir, son soutien financier aux campagnes de publicité visant à promouvoir le tourisme en Suisse. Perspectives pour l'année à venir Parmi les objectifs de politique économique extérieure fixés par le Conseil fédéral pour l'année à venir, l'accent sera mis notamment sur les négociations menées dans le cadre du cycle de Doha à l'OMC, la coopération avec l'UE et le développement du réseau d'accords de libre-échange avec des partenaires en dehors de l'UE et de l'AELE. Dans le cadre du cycle de Doha, la Suisse poursuivra ses efforts en vue d'une avancée décisive en faisant progresser tous les dossiers. Les négociations de libre-échange avec plusieurs partenaires (en particulier le CCG, le Japon, la Colombie et le Pérou) ont suffisamment avancé pour espérer une conclusion en 2008, tandis que l'ouverture de négociations est envisageable avec d'autres pays (Inde, Indonésie, pays de l'Europe du Sud-Est). Pour d'autres pays (notamment la Chine, la Russie et plusieurs Etats de l'ANASE), des études de faisabilité ou des contacts exploratoires sont au premier plan. Parmi les autres questions que le Conseil fédéral traitera en priorité en 2008 figurent les messages sur la révision partielle de la LETC et sur la poursuite du financement des mesures de politique économique et commerciale au titre de la coopération au développement. Le Conseil fédéral décidera par ailleurs de la suite à donner à la coordination entre la politique économique extérieure et la coopération au développement. Concernant l'UE, le message relatif à la prorogation de l'accord sur la libre circulation des personnes, ainsi que l'extension de cet accord à la Bulgarie et à la Roumanie seront au premier plan. Les négociations en matière d'électricité et de simplification des contrôles douaniers («règle des 24 heures») se poursuivront et seront, si possible, menées à terme.

739 Table des matières Condensé 733 Liste des abréviations 744 1 Compétitivité et ouverture internationale 748 1.1 L'importance de la compétitivité 748 1.2 La notion de compétitivité 749 1.3 La compétitivité de la Suisse en comparaison internationale 753 1.3.1 La mesure de la compétitivité 753 1.3.2 Le Global Competitiveness Index du Forum économique mondial (WEF) 754 1.3.3 Le World Competitiveness Scoreboard de l'IMD 755 1.3.4 Analyse de la compétitivité de la Suisse par le KOF 757 1.3.5 Qualité de vie et environnement au service du maintien durable de la compétitivité 758 1.3.6 Evaluation globale et conclusions 759 1.4 La compétitivité et l'ouverture internationale des branches de l'économie suisse 760 1.5 Conséquences en termes de politique économique 767 2 OMC et autres collaborations économiques multilatérales 770 2.1 Organisation mondiale du commerce (OMC) 770 2.1.1 Cycle de Doha 770 2.1.2 Mise en œuvre des accords de l'OMC en dehors du Cycle de Doha 772 2.2 Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) 773 2.3 Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUCED) 775 2.4 Organisation des Nations Unies pour le développement

industriel (ONUDI) 776 3 Intégration économique européenne UE/AELE 777 3.1 Relations de la Suisse avec l'UE 778 3.1.1 Application et adaptation des accords bilatéraux existants 778 3.1.2 Nouveaux dossiers dans les relations bilatérales 778 3.1.3 Contribution à l'élargissement de l'UE 780 3.2 Association européenne de libre-échange (AELE) 780 3.3 Aperçu des faits marquants concernant chacun des accords 781 4 Accords de libre-échange avec des pays tiers non membres de l'UE ou de l'AELE 782 4.1 Relations de libre-échange entre les Etats de l'AELE et leurs partenaires de l'espace Europe-Méditerranée 784 4.2 Relations de libre-échange entre les pays de l'AELE et leurs partenaires hors de l'espace Europe-Méditerranée 785 4.3 Relations bilatérales de libre-échange entre la Suisse et des Etats non membres de l'AELE ou de l'UE 786

740 5 Politiques horizontales 787 5.1 Politique et commerce des services 787 5.2 Investissements 788 5.3 Entraves techniques au commerce 790 5.4 Droit de la concurrence 791 5.5 Marchés publics 792 5.6 Protection de la propriété intellectuelle 793 5.6.1 OMC – Cycle de Doha 794 5.6.2 Organisation mondiale de la santé (OMS) 794 5.6.3 Chapitre sur la protection de la propriété intellectuelle dans les accords de libre-échange de l'AELE 795 5.6.4 Participation de la Suisse à des entretiens préliminaires en vue d'un accord plurilatéral de lutte contre la contrefaçon et le piratage 795 5.6.5 Développements au niveau bilatéral – Création de groupes de travail sur la propriété intellectuelle avec la Chine et l'Inde 796 6 Système financier international 797 6.1 Fonds monétaire international 797 6.1.1 Evolution des marchés financiers internationaux 797 6.1.2 Analyse du FMI sur la Suisse 797 6.1.3 Principaux dossiers du FMI 798 6.1.4 Engagements financiers de la Suisse envers le FMI 800 6.2 Forum sur la stabilité financière (FSF) 800 6.3 Groupe des Dix (G10) 801 6.4 Organes internationaux de surveillance 801 6.4.1 Comité de Bâle sur le contrôle bancaire 801 6.4.2 Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV) 802 6.4.3 Joint Forum 802 6.4.4 Association internationale des contrôleurs d'assurance (AICA) 803 6.4.5 Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI) 803 6.5 Fiscalité internationale 805 6.5.1 OCDE 805 6.5.2 Conventions de double imposition 805 7 Coopération économique au développement 805 7.1 Mesures d'aide bilatérales 806 7.1.1 Mesures d'aide aux pays en développement 806 7.1.1.1 Aide macroéconomique 806 7.1.1.2 Coopération au développement liée au commerce 808 7.1.1.3 Promotion des investissements 809 7.1.1.4 Financement d'infrastructures 810 7.1.2 Mesures d'aide aux pays d'Europe de l'Est et de la Communauté des Etats indépendants (CEI) 811 7.1.2.1 Financement d'infrastructures 811 7.1.2.2 Aide macroéconomique 812 7.1.2.3 Promotion des investissements et coopération commerciale 812

741 7.1.3 Contribution à l'élargissement 813 7.2 Institutions multilatérales de financement 813 7.2.1 Groupe de la Banque mondiale 813 7.2.1.1 Orientation stratégique à long terme 813 7.2.1.2 Activités relatives au changement climatique 814 7.2.1.3 Reconstitution des fonds de l'Agence internationale pour le développement (AID-15) 814 7.2.2 Banques régionales de développement 815 7.2.2.1 Banque africaine de développement 815 7.2.2.2 Banque asiatique de développement 816 7.2.2.3 Banque interaméricaine de développement 816 7.2.3 Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) 816 8 Relations économiques bilatérales 817 8.1 Europe occidentale et du Sud-Est 817 8.2 Europe de l'Est et Communauté des Etats indépendants (CEI) 819 8.3 Etats-Unis et Canada 819 8.4 Amérique latine 820 8.5 Asie/Océanie 821 8.6 Proche-Orient et Afrique 822 9 Contrôle des exportations et mesures d'embargo 824 9.1 Mesures visant à lutter contre la prolifération de biens pouvant servir à la production d'armes de destruction massive, de leurs systèmes

vecteurs et d'armes conventionnelles 824 9.1.1 Contrôle des biens soumis à autorisation 824 9.1.2 Contrôle des biens soumis à déclaration 825 9.1.3 Chiffres-clés relatifs aux exportations soumises à la législation sur le contrôle des biens 826 9.2 Mesures d'embargo 827 9.2.1 Mesures d'embargo de l'ONU 827 9.2.2 Mesures d'embargo de l'UE 829 9.2.3 Mesures contre les «diamants de la guerre» 829 10 Promotion des exportations, promotion économique et tourisme 830 10.1 Promotion des exportations 830 10.1.1 Osec Business Network Switzerland (Osec) 830 10.1.2 Assurance contre les risques à l'exportation (GRE/ASRE) 831 10.1.3 Financement des exportations (OCDE) 832 10.1.4 Rééchelonnement de la dette (Club de Paris) 833 10.2 Promotion de la place économique 833 10.3 Tourisme 834

742 11 Annexes 836 11.1 Annexes 11.1.1–11.1.2 836 11.1.1 Engagement financier de la Suisse en 2007 à l'égard des banques multilatérales de développement 837 11.1.2 Inspections avant expédition effectuées en Suisse pour le compte d'Etats étrangers et soumises à autorisation 839 11.2 Annexes 11.2.1–11.2.3 841

11.2.1 Message concernant l'accord de libre-échange entre les Etats de l'AELE et la République arabe d'Egypte ainsi que sur l'arrangement sur le commerce de produits agricoles entre la Suisse et l'Egypte 843

Arrêté fédéral sur l'accord de libre-échange entre les Etats de l'AELE et la République arabe d'Egypte ainsi que sur l'arrangement sur le commerce de produits agricoles entre la Suisse et l'Egypte (Projet) 855

Accord de libre-échange entre les Etats de l'AELE et la République arabe d'Egypte 857

Arrangement sur le commerce de produits agricoles entre la Suisse et l'Egypte 875 11.2.2 Message concernant les accords de promotion et de protection réciproque des investissements avec le Kenya et la Syrie 903

Arrêté fédéral relatif à l'Accord entre la Confédération suisse et la République du Kenya concernant la promotion et la protection réciproque des investissements (Projet) 911

Accord entre la Confédération suisse et la République du Kenya concernant la promotion et la protection réciproque des investissements 913

Arrêté fédéral relatif à l'Accord entre la Confédération suisse et la République arabe syrienne concernant la promotion et la protection réciproque

des investissements (Projet) 921

Accord entre la Confédération suisse et la République arabe syrienne concernant la promotion et la protection réciproque

des investissements 923 11.2.3 Message concernant la modification des annexes 1 et 2 de l'Accord entre la Confédération suisse et la Communauté européenne relatif aux échanges de produits agricoles (Accord agricole) 931

Arrêté fédéral sur la modification des annexes 1 et 2 de l'Accord entre la Confédération suisse et la Communauté européenne relatif aux échanges de produits agricoles (projet) 939

Decision of the Joint Committee on Agriculture set up by the agreement between the European Community and the Swiss Confederation on trade in agricultural products concerning the adaptation of Annexes 1 and 2 941

743 11.3 Annexe 955

11.3 Rapport sur les mesures tarifaires prises en 2007 957

Arrêté fédéral portant approbation de mesures touchant le tarif des douanes (Projet) 973 11.4 Annexe 975

11.4 Message concernant l'approbation des modifications de la liste d'engagements LIX dans le domaine des produits pharmaceutiques 977

Arrêté fédéral portant approbation des modifications de la liste LIX-Suisse-Liechtenstein dans le domaine des produits pharmaceutiques (Projet) 983

744 Liste des abréviations AELE Association européenne de libre-échange AFTA Asian Free Trade Association

Zone de libre-échange de l'association des pays du Sud-Est asiatique AICA Association internationale des contrôleurs d'assurance AID Agence internationale pour le développement AIE Agence internationale de l'énergie AIEA Agence internationale de l'énergie atomique ALE Accord de libre-échange ALENA Accord de libre-échange nord-américain (Etats-Unis, Canada et Mexique) AMGI Agence multilatérale de garantie des investissements AMNA (NAMA) Accès au marché pour les produits non agricoles Non Agricultural Market Access APEC Asia Pacific Economic Cooperation

Conférence économique des pays du bassin du Pacifique ARM Accord sur la reconnaissance mutuelle ASEAN (ANASE) Association of Southeast Asian Nations

Association des Nations de l'Asie du Sud-Est ASRE Assurance suisse contre les risques à l'exportation BAfD Banque africaine de développement BAsD Banque asiatique de développement BERD Banque européenne de reconstruction et de développement BID Banque interaméricaine de développement BIRD Banque internationale pour la reconstruction et le développement BRIC Brésil, Russie, Inde, Chine CAC Convention sur les armes chimiques (180 pays) CCG (GCC) Conseil de coopération du Golfe (membres: Arabie Saoudite, Bahreïn, Emirats Arabes Unis, Koweït, Oman, Qatar)

Gulf Cooperation Council CE Communauté européenne CEEA/Euratom Communauté européenne de l'énergie atomique CEI Communauté des Etats indépendants Cleaner Production Centers Centres de technologies environnementales Club de Paris Réunion des Etats créanciers les plus importants

745 CNUCED Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement Communauté andine Membres: Bolivie, Colombie, Equateur, Pérou (le Chili est membre associé) Corporate Governance Gouvernement d'entreprise DTS Droits de tirages spéciaux ECOSOC Conseil économique et social de l'ONU EEE Espace économique européen Equity Fund Fonds de placement sur actions Eureka European Research Coordination Agency

Agence européenne de coordination pour la recherche FASR Facilité d'ajustement structurel renforcée FMI Fonds monétaire international FSF Forum sur la stabilité financière FTAA (ZLEA) Free Trade Area of the Americas

Zone de libre-échange des Amériques G8 Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon, Russie G10 Groupe des Dix (comité informel réunissant les 11 Etats donateurs les plus importants du FMI) GAFI Groupe d'action financière sur la lutte contre le blanchiment de capitaux GATS General Agreement on Trade in Services

Accord général sur le commerce des services GATT General Agreement on Tariffs and Trade

Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce GEF Global Environment Facility Facilité pour la protection de l'environnement global Global Compact (Pacte Mondial) Initiative des Nations Unies pour que les entreprises actives à l'échelle mondiale se conforment, sur une base volontaire, aux droits de l'homme, aux normes du travail et à la protection de l'environnement GRE Garantie contre les risques à l'exportation GRI Garantie contre les risques de l'investissement HLI Highly leveraged institutions IAIS International Association of Insurance Supervisors

Association internationale des autorités de surveillance en matière d'assurance IIF Institute of international finance

746 IMFC International Monetary and Financial Committee

Comité monétaire et financier international du FMI IOSCO (OICV) International Organisation of Securities Commissions

Organisation internationale des commissions de valeurs Joint Implementation (Application conjointe) Mécanisme de collaboration entre les pays en développement et les pays industrialisés pour appliquer des mesures de protection du climat KOF Konjunkturforschungsstelle ETH Zurich LOCATION Switzerland Promotion étatique de la place économique Mercosur Mercado Común del Sur

Marché commun de l'Amérique du Sud (membres: Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay, Venezuela) NSG Nuclear Suppliers Group

Groupe des pays fournisseurs nucléaires OCDE Organisation de coopération et de développement économiques ITTO (OIBT) International Tropical Timber Organization

Organisation internationale des bois tropicaux OICV Organisation internationale des commissions de valeurs OIT Organisation internationale du travail OMC Organisation mondiale du commerce OMPI Organisation mondiale de la propriété intellectuelle OMS Organisation mondiale de la santé OMT Organisation mondiale du tourisme ONG Organisation non gouvernementale ONU Organisation des Nations Unies ONUDI Organisation des Nations Unies pour le développement industriel OPCW Organization for the Prohibition of Chemical Weapons

Organisation pour l'interdiction des armes chimiques Osec Osec Business Network Switzerland

«maison de la promotion économique extérieure» Peer Review Examen d'un Etat membre par d'autres Etats membres portant sur les résultats obtenus dans un certain domaine et ayant pour but de lui proposer un soutien pour améliorer la politique et les pratiques appliquées et pour respecter les règles convenues PIB Produit intérieur brut PME Petites et moyennes entreprises PNUD Programme des Nations Unies pour le développement

747 PPTE (HIPC) Pays pauvres très endettés

Initiative du FMI et de la Banque mondiale en vue d'alléger la charge du service de la dette de ces pays Heavily indebted poor countries Processus de Kimberley Comité de consultation (dont le nom provient d'une ville minière de l'Afrique du Sud) institué pour lutter contre le commerce des «diamants de la guerre» SACU Southern African Customs Union

Union douanière d'Afrique australe (Afrique du Sud, Botswana, Lesotho, Namibie, Swaziland) SDFC Swiss Development Finance Corporation

Société suisse pour le financement du développement SFI Société financière internationale SGP Système généralisé de préférences en faveur des pays en développement (arrêté sur les préférences tarifaires; RS 632.91) SIFEM SA Swiss Investment Fund for Emerging Markets

Société suisse de financement pour le développement SII Société interaméricaine d'investissements SIPPO Swiss Import Promotion Programme

Programme suisse pour la promotion des importations des pays en développement ou en transition SOFI Swiss Organisation for Facilitating Investments

Organisation suisse pour la promotion des investissements des pays en développement ou en transition SST Swiss Solvency Test

Test suisse de solvabilité TRIPS (ADPIC) Trade-Related Aspects of Intellectual Property Rights

Accord de l'OMC sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce UE Union européenne (premier pilier: CE, CECA, CEEA; deuxième pilier: Politique étrangère et de sécurité commune; troisième pilier: Collaboration dans les domaines de la justice et des affaires intérieures) WEF World Economic Forum

748 Rapport 1 Compétitivité et ouverture internationale La compétitivité internationale représente la capacité d'une économie à assurer le succès de ses entreprises et à améliorer le bien-être de ses habitants de manière durable, et ce même dans un monde toujours plus interdépendant. Le présent chapitre clarifie la notion de compétitivité, fréquemment employée, mais rarement usitée de manière uniforme, analyse la situation de la Suisse sur le plan international et en tire des conclusions pour sa politique économique extérieure. La compétitivité est tributaire du dynamisme des acteurs du marché. Il existe toutefois un certain nombre de conditions-cadres, définies par des stratégies politiques, et notamment de politique économique extérieure, qui permettent à une économie d'être compétitive. La Suisse doit continuer de miser sur son imbrication dans l'économie mondiale et saisir les opportunités qui lui sont offertes. Dans cet esprit, le présent rapport fait également le point sur le degré d'ouverture des différentes branches de l'économie nationale.

1.1 L'importance de la compétitivité Une économie de petite taille et fortement développée comme la Suisse ne peut stimuler sa croissance et améliorer sa compétitivité sans ouverture internationale. Le dynamisme des économies nationales se reflète dans les principaux classements portant sur la compétitivité des pays. En raison de problèmes méthodologiques, ces classements ne peuvent pas être pris pour argent comptant, mais ils donnent tout de même des indications sur les forces et les faiblesses des économies. Dans le classement de l'institut IMD de Lausanne, l'Irlande est par exemple passée de la 24^e place en 1992, à la 5^e place en 2000, avant de retomber en 14^e position en 2007. L'évolution de la Suisse a été tout autre: alors qu'elle occupait toujours la 2^e ou la 3^e place du classement établi par le World Economic Forum (WEF) dans les années 80, elle s'est retrouvée en 15^e position en 2001/2002. Dans l'indicateur 2007/2008, elle a regagné la seconde place¹. Les réalités économiques que traduisent ces variations du classement sont les suivantes: dans le cas de l'Irlande, le produit intérieur brut (PIB) par habitant – un indicateur du bien-être des individus – a augmenté de 6,75 % par an entre 1992 et 2002. La Suisse, par contre, a enregistré une phase de quasi-stagnation économique durant cette période, avec une croissance annuelle du PIB par habitant de seulement

1 Cette amélioration tient entre autres au changement de méthodologie. Les classements ne sont pas toujours comparables d'une année à l'autre du fait que la composition et la pondération des indicateurs ne sont pas toujours identiques et que le nombre de pays évalués varie lui aussi.

749 0,75 %. L'Irlande a rattrapé la Suisse en termes de revenu par habitant. Le tableau reste le même si l'on étend la période observée aux années 1990 à 2006, c'est-à-dire en incluant les deux années de haute conjoncture 2005 et 2006 (cf. graphique 1.1). Graphique 1.1 Croissance annuelle du PIB réel par habitant, 1990–2006

Pays	0%	1%	2%	3%	4%	5%	6%
CHE							
ITA							
JPN							
FRA							
DEU							
BEL							
AUT							
USA							
SWE							
DNK							
NLD							
FIN							
GBR							
AUS							
ESP							
IRL							

Source: OCDE Notons que les pays qui ont fait un bond en avant dans le classement se sont également fortement intégrés dans l'économie mondiale au cours de la même période. Dans le cas de l'Irlande, par exemple, le taux d'ouverture au commerce international² est passé de 57 % en 1992 à 86 % en 2002. En Suisse l'augmentation a été comparativement faible durant la même période, puisque le taux est passé de 33 % à 40 %³. Une économie de petite taille et fortement développée comme la Suisse a toutefois besoin de l'ouverture internationale pour améliorer sa croissance et sa compétitivité. C'est la seule manière pour elle de tirer parti de la division internationale du travail, la réussite économique stimulant à son tour la volonté d'ouverture.

1.2 La notion de compétitivité La compétitivité se définit

comme la capacité d'une économie à assurer la réussite de ses entreprises dans un environnement concurrentiel international et à améliorer le bien-être de ses habitants de manière durable. La notion de compétitivité a de tout temps donné matière à controverse dans les milieux économiques et politiques. La définition privilégiée dans le présent rapport a une composante éminemment dynamique: les entreprises, les branches économiques

2 Exprimé par la moyenne des exportations et des importations rapportée au PIB. 3 Calculs SECO sur la base des données de l'OCDE et de l'OMC.

750 et le contexte économique en général seront compétitifs s'ils continuent à s'adapter régulièrement, et ce dans une mesure suffisante. Cette approche permet, d'une part, à un pays riche de continuer à enregistrer une forte productivité, et donc, de garantir des salaires et des revenus de capitaux élevés malgré l'arrivée de nouveaux concurrents sur les marchés mondiaux et, d'autre part, à un pays pauvre de rattraper progressivement le groupe de tête. L'OCDE définit la compétitivité comme «... la capacité des entreprises, des branches de l'économie, des régions, des nations ou des entités supranationales à générer des niveaux de revenus des facteurs de production et d'emploi relativement élevés, tandis qu'elles sont exposées à la concurrence internationale».4 Une économie qui accroît sa productivité devient plus compétitive au niveau des prix. Lorsque l'on évoque la réussite des entreprises et les parts de marché mondiales, on met souvent en avant la notion de compétitivité-prix. La compétitivité-prix se mesure généralement au moyen des coûts salariaux unitaires. Ceux-ci sont le résultat du rapport entre les coûts d'une heure de travail et la valeur de la prestation fournie durant cette heure de travail. Une place économique devient un site de production intéressant lorsque, par rapport à d'autres sites, elle affiche des coûts salariaux unitaires peu élevés. Dans le contexte international, les coûts salariaux unitaires dépendent du coût du travail, de la productivité du travail et de l'évolution des taux de change. Si un coût du travail trop élevé et une productivité du travail trop faible entraînent une perte de compétitivité-prix, celle-ci est rétablie à plus ou moins long terme par la dépréciation de la monnaie résultant du jeu des forces du marché. Cette dépréciation n'est toutefois pas favorable à une économie dans le sens où elle s'accompagne de phénomènes négatifs tels que l'inflation importée et la baisse des salaires réels; il ne s'agit donc pas d'une solution viable à long terme pour accroître sa compétitivité. La clé, pour parvenir à ce but, est d'améliorer la productivité du travail. Si la productivité du travail s'accroît, il est possible d'augmenter les salaires réels sans perte de compétitivité. Améliorer la productivité du travail ne permet pas seulement de s'assurer des débouchés à l'étranger, mais encore d'améliorer la compétitivité au sens large, dans la mesure où il ne s'agit pas de parts de marché mondiales mais du bien-être individuel. Vus sous cet angle, des salaires élevés, comme ils existent en Suisse, ne menacent donc pas la compétitivité d'un site s'ils se justifient par une productivité élevée. Autrement dit, les augmentations des salaires réels ne sont pas préjudiciables à la compétitivité si, parallèlement, la productivité progresse suffisamment. L'économiste américain Paul Krugman est allé jusqu'à dire que, par «compétitivité», on entendait en fait la productivité5. Le graphique 1.2 montre que la productivité de la Suisse (terme toujours employé dans le sens de productivité du travail dans le présent rapport) n'est plus excellente en comparaison internationale.

4 OCDE (1995): *Competitiveness: an overview of reports issued in member countries*. Paris: OCDE. 5 «... for an economy with very little international trade, <competitiveness> would turn out to be a funny way of saying <productivity>», Krugman Paul (1994): «Competitiveness: A Dangerous Obsession» in: *Foreign Affairs* March/April 1994, p. 32.

751 Graphique 1.2 Productivité du travail par heure, indexée, en PPA, 2005, Etats-Unis=100 0

E. 20

40 60 80 100 120 PRT NZL GRC JPN ESP ITA CDN CHE FIN AUS AUT GBR SWE
DNK GER USA FRA IRL NLD BEL

Source: OCDE Assimiler la productivité à la compétitivité présente toutefois un inconvénient: une forte productivité ne signifie pas forcément que les entreprises et leurs employés investissent suffisamment dans leur succès de demain. La compétitivité se distingue de la productivité par le fait qu'elle inclut les perspectives d'évolution. Comparée aux autres pays, la productivité du travail est moyenne en Suisse. Les mesures en faveur de la croissance qui visent des gains de productivité sont toujours favorables à l'accroissement de la compétitivité. Le graphique 1.2 montre qu'en termes de productivité du travail et parmi les pays industrialisés, la Suisse se situe maintenant dans le milieu du tableau. Elle parvient à compenser sa productivité horaire modérée par un taux d'activité élevé et un grand nombre d'heures de travail, ce qui lui permet tout de même d'avoir un revenu par habitant élevé. La Belgique, qui en termes de PIB par habitant à parité de pouvoir d'achat ne se situe pas loin derrière la Suisse, est un contre-exemple: la productivité horaire y est élevée, tandis que la durée du travail est relativement courte et le taux d'activité faible. Il n'est plus guère possible d'augmenter le taux d'activité ou la durée du travail en Suisse. La clé de la croissance économique et de l'amélioration de la compétitivité réside donc dans les gains de productivité. La croissance de la productivité horaire est ainsi la seule manière d'augmenter durablement les revenus. Les mesures en faveur de la croissance qui visent des gains de productivité sont toujours favorables à l'accroissement de la compétitivité.

752 Vivre en Suisse coûte cher: en comparaison internationale, la position de la Suisse se détériore si l'on considère la productivité et le revenu en parité de pouvoir d'achat. En matière de politique de croissance, la Suisse a mis l'accent sur la réforme des branches économiques tournées vers l'économie domestique, un choix judicieux, comme le montrent des comparaisons de compétitivité avec d'autres pays. Pour ce qui est du PIB par habitant de la Suisse, les valeurs diffèrent énormément selon que l'on fait la comparaison à taux de change courants ou en parité de pouvoir d'achat (cf. graphique 1.3). Dans ce dernier cas, le PIB par habitant est de 25 % plus bas que s'il est calculé à taux de change courants⁶. C'est notamment dans les domaines pas ou peu exposés aux échanges internationaux, à l'image du secteur locatif et des secteurs étatiques ou para-étatiques (par ex. le système de santé), que les écarts de prix sont particulièrement criants par rapport aux pays voisins. Graphique 1.3 PIB par habitant à taux de changes courants et en PPA, 2006

0 10'000 20'000 30'000 40'000 50'000 60'000 ESP ITA FRA JPN DEU FIN SWE GBR
BEL AUS DNK AUT NLD CHE IRL USA PIB/hab., en USD, en PPA PIB/hab., en USD, à
taux de change courants

Source: OCDE Si le niveau élevé du PIB par habitant non corrigé du pouvoir d'achat témoigne de la grande compétitivité des branches de l'économie suisse exposées à la concurrence internationale, les valeurs en parité de pouvoir d'achat attestent, quant à elles, de la nécessité de réformer l'économie domestique. La Suisse profite largement de la croissance et de l'ouverture des pays tiers. Il convient de préciser ici qu'il n'est pas correct de considérer que les Etats se font concurrence pour les ressources limitées telles que la main-d'œuvre. La concurrence entre les Etats n'est pas un jeu à somme nulle. Elle ne

fonctionne pas comme la concurrence entre entreprises:

6 Le calcul en parité de pouvoir d'achat est controversé. Nous partons du principe que les données de base d'Eurostat, qui sont complétées par l'OCDE, prennent dûment en compte les différences de qualité.

753 – Lorsqu'une entreprise devient plus productive, elle gagne des parts de marché au détriment de ses concurrents. Si ceux-ci ne redressent pas la barre, à long terme, ils risquent la faillite. Les entreprises en crise ne profitent quasiment pas des dépenses supplémentaires effectuées par les collaborateurs des entreprises concurrentes, qui s'enrichissent. – Lorsque, par contre, une économie devient plus productive, elle ne nuit généralement pas aux autres économies; au contraire, celles-ci en profitent également. Si l'Allemagne et la Chine deviennent plus productives et enregistrent une croissance économique accrue, la Suisse en profitera dans la mesure où les revenus plus élevés dans les pays en croissance stimuleront les exportations de la Suisse. Relevons toutefois que l'augmentation des exportations n'aura pas nécessairement lieu dans les branches qui délocalisent. Les interconnexions croissantes avec d'autres zones économiques contribuent à une meilleure exploitation de nos propres forces et avantages comparatifs dans la production ainsi qu'à une plus grande diversité des produits disponibles. Ceci s'accompagne d'une mutation structurelle qui peut certes occasionner des coûts à court terme, mais qui est indispensable à long terme pour assurer un développement économique positif. Les milieux scientifiques admettent généralement la thèse selon laquelle le commerce international est favorable aux deux Etats impliqués, mais il n'est pas toujours favorable à tous les acteurs des deux Etats. Dans le cas de la Suisse, une économie développée et diversifiée, il n'y a guère lieu de relativiser les avantages que présente le commerce international pour l'économie nationale.

1.3 La compétitivité de la Suisse en comparaison internationale

1.3.1 La mesure de la compétitivité

Il est difficile d'exprimer la notion de compétitivité par un seul indicateur, ce qui explique que les principaux classements internationaux ne sont pas uniformes. Etre compétitif signifie accroître la productivité et pouvoir maintenir le bien-être à un niveau élevé en comparaison internationale. Il est toutefois impossible de mesurer cette capacité d'un espace économique au moyen d'un seul indicateur. Un pays qui s'améliore en termes relatifs est jugé tout aussi compétitif qu'un pays qui se contente de maintenir son revenu à bon niveau. En réalité, lorsque le PIB par habitant de la Chine augmente de 10 % et que celui de la Suisse augmente de 2 %, un Suisse a gagné environ autant de pouvoir d'achat qu'un Chinois du fait que le niveau de vie est nettement plus élevé en Suisse. Au lieu de mesurer le succès à l'aune du résultat, donc du niveau de productivité et de son évolution, on peut le faire d'après les facteurs déterminant la compétitivité. Plusieurs institutions renommées multiplient le nombre des facteurs quantitatifs et qualitatifs déterminants pour les parts de marché et l'évolution du bien-être afin de créer des indicateurs de compétitivité comparables au niveau international. Elles ont donc une tâche complexe: déterminer quel poids donner à chacun des facteurs de compétitivité dans un indicateur global regroupant tous les résultats partiels. Le fait

754 que les classements des institutions ne sont pas uniformes montre que les opinions divergent quant à l'importance relative des facteurs déterminant la compétitivité. Les paragraphes suivants présentent une synthèse des principales comparaisons internationales.

1.3.2 Le Global Competitiveness Index du Forum économique mondial (WEF)

Dans le classement du WEF, la Suisse doit sa 2e place à sa régularité. Certaines faiblesses appellent

des réponses au niveau de la politique économique extérieure. Pour mesurer la compétitivité, le Forum économique mondial (WEF) utilise le Global Competitiveness Index⁷. Celui-ci repose sur plus d'une centaine de facteurs qualitatifs et quantitatifs fondés sur la théorie économique qui, selon le spécialiste de la croissance Xavier Sala-i-Martin, ont une influence favorable sur la productivité et la compétitivité. Les facteurs, dont les données sources sont tirées de statistiques librement accessibles et d'une enquête auprès de dirigeants, sont regroupés en douze «piliers de la compétitivité» (cf. tableau 1.1) avant que le classement à proprement parler soit établi. Selon le WEF, ces douze piliers sont interdépendants, ce qui signifie qu'un accroissement de la compétitivité est le plus probable lorsque l'on applique une politique qui prend en compte tous les piliers. A titre d'exemple, on souligne qu'une très bonne formation scolaire de base ne peut se traduire par un gain de productivité si le marché du travail ne fonctionne pas. Selon l'évaluation du WEF, la Suisse obtient un excellent résultat et figure, dans le classement le plus récent (qui examinait 131 pays), à la seconde place des pays les plus compétitifs derrière les Etats-Unis, mais devant le Danemark et la Suède. La Suisse se distingue en particulier par sa capacité d'innovation et un taux d'activité très élevé. La transparence et la fiabilité des institutions étatiques, la qualité des infrastructures et la flexibilité du marché du travail sont d'autres facteurs qui méritent d'être relevés. Enfin, la Suisse ne se laisse distancer dans aucun domaine: pour onze des douze piliers, elle se classe parmi les 25 Etats les plus performants.

7 WEF (2007): The Global Competitiveness Report 2007–2008.

755 Tableau 1.1 Les piliers de la compétitivité selon le WEF et le classement de la Suisse en comparaison internationale Pilier Classement de la Suisse sur 131 Etats

Contexte institutionnel 4 Infrastructures 4 Stabilité macroéconomique

E. 20.00

40.00 60.00 80.00 100.00 120.00 Importations / Demande intérieure (%) Exportations / Production (%)

Source: Indicateurs STAN de l'OCDE pour la Suisse, 2001 Le graphique est scindé en deux par une droite. Un écart important entre le taux d'exportation et le taux de pénétration des importations révèle les schémas de spécialisation de la Suisse, tels que la forte vocation exportatrice des secteurs des instruments de précision, des produits chimiques, et des machines. A l'inverse, les secteurs des appareils de radio et de télévision ainsi que des textiles sont caractérisés par un degré de pénétration des importations plus élevé que le taux d'exportation. Ce rapport est caractéristique des secteurs dans lesquels la Suisse dispose d'un désavantage comparatif. Outre les secteurs mentionnés, les désavantages comparatifs de la Suisse se trouvent dans les secteurs de l'agriculture et des ressources naturelles (omis dans le graphique), puisque la Suisse doit importer l'énergie fossile qu'elle utilise. On peut remarquer que l'agriculture et les produits alimentaires se distinguent clairement par leur position dans le carré inférieur gauche du graphique 1.4, contrairement à tous les autres secteurs de marchandises¹⁵. Un faible taux de pénétration des importations reflète la forte protection tarifaire et non tarifaire aux frontières qui va de pair avec un manque de compétitivité sur les marchés extérieurs, révélée par une faible performance en matière d'exportation. Bien qu'elle se trouve à l'écart des

14 En interprétant ces indicateurs, il est important de garder à l'esprit que les données d'exportations peuvent être supérieures à celles de la production pour les raisons suivantes:

les exportations incluent les réexportations; des biais peuvent être créés en convertissant les données du commerce par produit en données par activité industrielle. 15 Les données indiquées ici se réfèrent à des valeurs en francs. Le degré d'autosuffisance de 59 % (2005) pour les denrées alimentaires, tel que mentionné dans le Rapport agricole 2007, est calculé en termes de calories, et n'est donc pas comparable.

762 autres marchandises, la catégorie des produits alimentaires se rapproche néanmoins davantage de la droite que les produits agricoles. Cette différence reflète une forte compétitivité de certaines entreprises spécialisées dans les produits agricoles transformés. D'une façon générale, l'on observe que dans chacun des secteurs où la concurrence des importations est potentiellement importante, la Suisse dispose également d'entreprises à la pointe de l'efficacité et du progrès technologique. La spécialisation entraîne une meilleure allocation des ressources naturelles, industrielles et financières, ainsi que du capital humain. A court terme, elle peut cependant exiger des coûts d'ajustement. Les échanges permettent aux entreprises non seulement de bénéficier d'économies d'échelle et d'intrants moins chers, mais également de tirer profit du transfert de savoir et de technologie. Si l'intensification de la concurrence conduit les entreprises les plus productives à se développer, les moins productives se verront obligées à se retirer du marché ou seront rachetées par un concurrent plus compétitif. Selon l'OCDE, si l'intégration économique internationale s'accompagne d'une modification de la répartition des emplois entre les branches et les professions, elle ne conduit pas pour autant à une dégradation générale de l'emploi¹⁶. Un marché du travail flexible comme en Suisse est un facteur clé pour assurer un déplacement sans heurts des ressources des secteurs moins productifs vers les secteurs à plus forte valeur ajoutée. Cela étant, il est probable que l'expansion des échanges avec des pays à bas salaires ainsi que le progrès technologique ont contribué dans une certaine mesure à accentuer les inégalités salariales dans plusieurs pays de l'OCDE¹⁷. Il existe encore un potentiel important d'intégration des services dans le commerce mondial, ce qui est particulièrement important pour un pays de services comme la Suisse. Malgré le dynamisme du secteur tertiaire, le commerce des services accuse un sérieux retard par rapport au commerce des marchandises. Ce retard s'explique en partie par le fait que les services sont traditionnellement moins échangeables que les biens industriels en raison de la nécessité d'une proximité physique entre le fournisseur de services et le consommateur. Mais ce n'est pas la seule explication. Le degré de réglementation relativement important dans les secteurs des services est également un facteur explicatif (voir plus bas). Le graphique 1.5 révèle l'existence d'importantes différences du degré d'ouverture internationale entre les diverses branches du secteur des services. La compétitivité de la branche des banques et assurances, de la logistique et du tourisme se traduit par un taux d'exportation relativement élevé. Le faible taux de pénétration dans le secteur bancaire et de l'assurance indique que cette branche satisfait elle-même une bonne partie de la demande intérieure. A l'inverse, des taux d'importation et d'exportation relativement faibles dans le secteur des infrastructures, de l'éducation et de la santé ne reflètent que partiellement le fait que ces services sont moins échangeables. L'explication se trouve également dans le degré de réglementation relativement élevé et le financement public peu orienté vers la concurrence.

16 OCDE (2005), «Les coûts d'ajustement liés aux échanges sur les marchés du travail des pays de l'OCDE: quelle est leur ampleur véritable?», Chapitre 1 des Perspectives de l'emploi de l'OCDE, Paris. 17 OCDE (2007): «Les travailleurs des pays de l'OCDE dans

l'économie mondiale: de plus en plus vulnérables?», C/MIN(2007)2/ANN1.

763 Graphique 1.5 Propension à exporter et pénétration des importations, services, 2001
commerce construction éducation santé poste et télécommunication électricité transport
terrestre banque et assurance hôtels et restaurants logistique etc. 0 5 10 15 20

E. 22

Système sanitaire et formation scolaire de base 14 Coursus d'études supérieures et formation
continue 7 Efficience des marchés de produits 6 Efficience du marché du travail 3 Niveau
de développement des marchés financiers 21 Performances technologiques 3 Taille du
marché 37 Niveau de développement des activités économiques 2 Innovation 2 Global
Competitiveness Index 2

Source: WEF

La position de la Suisse pâtit néanmoins de l'importance de sa dette publique, plus élevée
que celle d'autres Etats, et qui, d'après la méthodologie appliquée par le WEF, se répercute
sur l'indicateur «stabilité macroéconomique». Les dispositions relatives au gouvernement
d'entreprise (par ex. droits des actionnaires limités) sapent également la position de la
Suisse au niveau de l'indicateur «développement des marchés financiers»⁸. De l'analyse
détaillée ressortent également des faiblesses qui trouvent leur source dans la politique
économique extérieure de la Suisse: pour ce qui est de la politique agricole et de ses coûts,
elle n'occupe en effet que le 118e rang, et, s'agissant des barrières commerciales, le 80e.

1.3.3 Le World Competitiveness Scoreboard de l'IMD En termes de compétitivité, l'IMD
classe la Suisse au 6e rang, mais juge qu'elle doit intensifier la concurrence. L'IMD, sis à
Lausanne, établit lui aussi des classements concernant la compétitivité des pays⁹. Les
mesures du WEF et de l'IMD se fondent sur des données compa- rables, mais différemment
compilées. L'IMD regroupe plus de 300 critères en quatre «facteurs de compétitivité» (cf.
tableau 1.2), alors que le WEF les répartit en douze piliers.

⁸ Cette évaluation ne contredit en rien le fait que le secteur bancaire de la Suisse est
fortement développé. ⁹ IMD (2007): The World Competitiveness Yearbook 2007.

756 Dans le classement général de l'IMD, les Etats-Unis occupent la première place, devant
Singapour et Hong Kong. La Suisse enregistre elle aussi un bon résultat et se classe 6e sur
55 Etats. Les évaluations de l'IMD confirment le bon score général de la Suisse pour les
différents facteurs de compétitivité. Tableau 1.2 Les facteurs de compétitivité selon l'IMD
et le classement de la Suisse en comparaison internationale Facteur Classement de la Suisse
sur 55 Etats

Performances économiques 14 Efficience étatique 3 Efficience des activités économiques 9
Infrastructures 2 World Competitiveness Scoreboard 6

Source: WEF

L'analyse détaillée expose que, selon l'IMD, les forces de la Suisse résident dans la qualité
de vie (santé et environnement), le bon fonctionnement du secteur financier et du système
fiscal ainsi que dans la recherche et son marché du travail attrayant et flexible, qui favorise
un taux d'activité élevé. Parmi ses faiblesses, on compte une croissance économique plutôt
modeste et le niveau élevé des prix par rapport aux autres pays, qui est l'expression du
manque de concurrence nationale et internatio- nale dans certains domaines. On peut citer
par exemple le niveau de subventionne- ment du secteur agricole. Tableau 1.3 Sélection de

forces et faiblesses de la Suisse en termes de compétitivité selon l'IMD et position de la Suisse en comparaison internationale Critère Classement de la Suisse parmi les 55 Etats

Forces Santé et environnement 1 Politique fiscale 2 Secteur financier 3 Faiblesses Niveau des prix 42 Investissements directs de l'étranger 21 Commerce international 19

Source: IMD

757 1.3.4 Analyse de la compétitivité de la Suisse par le KOF Selon l'analyse du KOF, la compétitivité de l'économie suisse est bonne. Outre les travaux du WEF et de l'IMD, qui s'adressent à un public mondial, il existe une analyse empirique spécifiquement axée sur la Suisse réalisée par le Centre de recherches conjoncturelles de l'EPF de Zurich (KOF)¹⁰. Celui-ci part également du principe qu'un accroissement de la compétitivité passe par des gains de productivité. Contrairement à l'approche économique globale adoptée par le WEF et l'IMD, les travaux du KOF englobent aussi la compétitivité des branches de l'économie suisse. L'examen aboutit à un profil des forces et des faiblesses de la place économique suisse (tableau 1.4). Le KOF conclut que la compétitivité de l'économie suisse est globalement élevée. Selon lui, diverses mesures qui ont déjà été prises devraient par ailleurs renforcer la compétitivité de l'économie suisse, comme la conclusion d'accords bilatéraux avec l'UE et la création des hautes écoles spécialisées. Ceci dit, les spécialistes sont d'avis qu'il faut continuer à investir davantage dans la formation et la recherche. Il faudra également déployer davantage d'efforts pour assainir durablement les finances publiques.

Tableau 1.4 Profil des forces et faiblesses de la place économique suisse selon le KOF

Critère Forces Faiblesses

Productivité du travail En comparaison internationale, évolution positive des secteurs tournés vers l'extérieur que sont l'industrie, l'hôtellerie-restauration, les finances et les services aux entreprises. Faible évolution des secteurs tournés vers l'économie domestique. L'évolution de la productivité a été particulièrement faible en Suisse dans le domaine agricole, qui est protégé, ainsi que dans le domaine des infrastructures (transports, télécommunications et énergie), branches dont la libéralisation est bien timide par rapport à d'autres pays. Innovation La Suisse est l'économie la plus novatrice d'Europe; les PME et le secteur tertiaire y sont particulièrement forts. L'évolution à long terme semble indiquer que l'avance prise dans le domaine industriel est en train de fondre, la part des produits novateurs au chiffre d'affaires n'étant plus à la pointe. Compétitivité-prix En comparaison internationale, les charges salariales n'ont que peu augmenté. Dépendance relativement importante par rapport à l'évolution des taux de change. Compétitivité qualitative La Suisse se positionne bien dans les segments du marché haut de gamme, notamment dans la chimie, l'électrotechnique, l'électronique/les instruments, le travail des métaux. Faiblesses quasi-inexistantes (détérioration de la position de la branche de l'industrie des plastiques).

10 S. Arvanitis, H. Hollenstein et D. Marmet (2005): Internationale Wettbewerbsfähigkeit: Wo steht der Standort Schweiz? Eine Analyse auf sektoraler Ebene, vdf Hochschulverlag AG de l'EPF Zurich, Zurich.

758 Critère Forces Faiblesses

Compétitivité technologique La Suisse se positionne très bien dans les domaines pharmaceutiques, des instruments de recherche (technique médicale) et des biens de moyenne/haute technologie (construction de machines). Elle occupe également une bonne position dans les domaines à fort coefficient de savoir du secteur tertiaire. Position faible

pour ce qui est des technologies de l'information et de la communication.

Internationalisation de la recherche- développement Intense activité de R&D d'entreprises suisses à l'étranger, qui sont considérées comme complémentaires et renforçant la place suisse. Pas de faiblesses particulières. Conditions structurelles Faible réglementation du marché du travail, les pénuries de main- d'œuvre sont atténuées par la libre circulation des personnes. Marchés des produits très réglementés par rapport aux autres pays, ce qui a des effets négatifs sur la productivité. Charge fiscale La Suisse occupe une bonne position s'agissant de la charge fiscale des entreprises et de leurs employés. La tendance à réduire la charge fiscale des entreprises observée à l'étranger a une influence négative sur la position relative de la Suisse.

Source: adapté de Arvanitis et al. (2005)

Selon le KOF, libéraliser davantage les marchés des produits permettrait de réaliser d'importants gains de productivité. Selon le KOF, la forte réglementation des marchés des produits nuit à la compétitivité de la Suisse. Depuis 1990, l'évolution de la productivité dans les branches fortement réglementées se situe en dessous de la moyenne, ce qui affaiblit également la compétitivité des branches axées sur l'exportation. Le KOF estime qu'il serait possible d'accroître considérablement la productivité en intensifiant les mesures visant la libéralisation des marchés des produits. Il cite en particulier les domaines de l'énergie, des transports et des télécommunications et l'agriculture. 1.3.5 Qualité de vie et environnement au service du maintien durable de la compétitivité La Suisse offre une bonne qualité de vie. Associé à une politique de durabilité, cet atout a une influence positive sur la compétitivité. Les comparaisons présentées ci-dessus se concentrent principalement sur des données économiques directement comparables. Le maintien durable de la qualité de vie est toutefois également un élément essentiel de la compétitivité. Les comparaisons internationales en la matière se fondent notamment sur des données fournies par les Nations Unies. L'indicateur du développement humain (IDH) recense la qualité de vie dans 177 pays¹¹. Outre le PIB en parité de pouvoir d'achat, l'indicateur prend en

11 PNUD (2006): Rapport mondial sur le développement humain 2006/2007.

759 compte l'espérance de vie et le niveau de formation de la population. La Suisse se classe 9^e à l'IDH des Nations Unies. Un bon résultat qui se reflète dans les indicateurs de compétitivité du WEF et de l'IMD, qui attestent que la Suisse est un site attrayant pour la main-d'œuvre qualifiée. En matière d'environnement, un aspect dont l'IDH ne tient pas compte, la Suisse fait aussi bonne figure. Selon l'Environmental Performance Index (EPI) de l'Université de Yale, réalisé en collaboration avec le WEF, elle occupait en 2006 la 16^e place sur 133 Etats¹². Parmi les trente pays de l'OCDE, c'est la Suisse qui émet le moins de gaz à effets de serre par unité de PIB, et elle connaît aussi des émissions par habitant inférieures à la moyenne. Il existe cependant également en Suisse un potentiel notable de réduction des gaz à effets de serre, en particulier en ce qui concerne la mobilité et les bâtiments. Ce potentiel peut être réalisé au moyen de mesures de politique énergétique appropriées, notamment l'utilisation de nouvelles technologies. Cela étant, la Suisse a de bonnes chances de rester compétitive à long terme, également du point de vue environnemental. 1.3.6 Evaluation globale et conclusions Indépendamment des méthodes employées et des évaluations obtenues, les analyses présentées indiquent dans l'ensemble que la Suisse fait partie des sites les plus compétitifs de la planète. Il existe un consensus sur le fait que les éléments suivants comptent parmi les atouts de la place économique suisse: – la stabilité et la transparence du cadre institutionnel; – la flexibilité du marché du travail,

qui depuis l'entrée en vigueur de la libre circulation des personnes, doit moins souvent faire face à des goulets d'étranglement, et l'attrait de la Suisse pour les travailleurs étrangers; – la politique fiscale, notamment parce qu'elle grève faiblement les entreprises en matière d'impôts sur le revenu; – la capacité d'innovation des entreprises suisses et le fait qu'elles sont fortement axées sur la qualité, ce qui se reflète sur la forte productivité des branches tournées vers l'exportation; – la qualité et la fiabilité des infrastructures. Les experts s'accordent aujourd'hui à dire que les éléments suivants sont défavorables à la compétitivité de la Suisse: – la forte réglementation des marchés des produits, notamment dans les branches relativement protégées de la concurrence internationale et subventionnées (agriculture, secteur des infrastructures), et – une concurrence relativement faible sur le plan domestique, une productivité moindre des branches tournées vers le marché intérieur et un coût de la vie élevé.

12 Yale Center for Environmental Law & Policy, Center for International Earth Science Information Network (CIESIN) (2006): Pilot 2006 Environmental Performance Index.

760 A la lumière du consensus présenté ci-dessus, il faudrait, pour améliorer la compétitivité de la Suisse par le biais de la politique économique, d'une part augmenter la pression concurrentielle dans notre pays en réduisant les barrières à l'accès au marché, et d'autre part stimuler l'ouverture internationale dans les branches de l'économie qui sont encore assez fortement protégées (ce dernier élément jouant un rôle central pour la politique économique extérieure). Les paragraphes qui suivent portent donc sur le degré d'ouverture des branches économiques suisses et le mettent en relation avec le niveau de productivité du travail atteint dans chacune de ces branches.

1.4 La compétitivité et l'ouverture internationale des branches de l'économie suisse

Si la Suisse est dans l'ensemble bien intégrée dans l'économie mondiale, des différences importantes existent cependant au niveau sectoriel. La protection à la frontière handicape la compétitivité du secteur agroalimentaire. Un pays intégré dans l'économie mondiale et fortement spécialisé se caractérise par un niveau de pénétration des importations élevé. Comme il ne peut pas se spécialiser dans un grand nombre de secteurs et sous-secteurs, il devient davantage tributaire des importations. Le taux de pénétration des importations mesure pour chaque secteur la part des importations dans la demande domestique¹³. Une valeur proche de 100 pour un certain secteur indique que la demande domestique est principalement satisfaite par les importations et que la production domestique est destinée aux exportations. L'appréciation de la compétitivité internationale d'un secteur ne peut se faire indépendamment d'une analyse de sa performance à l'exportation. Le taux d'exportation (ou propension à exporter) mesure en pourcentage la part de la production qui est exportée. Le graphique 1.4 met en relation ces deux indicateurs de la situation concurrentielle, l'un se rapportant au marché intérieur, et l'autre au marché extérieur. Un positionnement dans le carré supérieur droit témoigne du développement du commerce intra-industriel, la forme d'échange caractéristique des pays développés, où des produits similaires mais différenciés sont à la fois exportés et importés. Il s'agit en général de produits à forte intensité de capitaux et de technologie, dont la fabrication requiert une main d'œuvre hautement qualifiée. Une telle division internationale du travail est essentielle pour une petite économie comme la Suisse, car elle permet de tirer profit d'une spécialisation accentuée, d'économies d'échelle et d'une plus grande variété de produits intermédiaires et finaux.

13 La demande domestique est estimée comme étant égale à la production plus les importations moins les exportations.

761 Graphique 1.4 Propension à exporter et pénétration des importations, marchandises, 2001-14 agriculture produits alimentaires appareils radio, télévision appareils électriques instruments de précision machines textiles produits chimiques véhicules 0.00

E. 40

50 60 70 80 90 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 A u moins deuxième cycle de l'enseigne ment secondaire E nseignement supérieur

Source: Office fédéral de la statistique, statistique de la population active occupée.

23 N'ont été pris en compte que les étrangers titulaires d'une autorisation de séjour, qui ont immigré en Suisse à l'âge adulte (18 ans révolus) et qui exerçaient une activité lucrative en 2005.

767 1.5 Conséquences en termes de politique économique Une plus grande ouverture internationale renforce la croissance et la compétitivité de la Suisse. Bien que la notion de compétitivité et sa mesure soulèvent des controverses, il ressort des enquêtes les plus fiables sur la compétitivité de la Suisse une conclusion similaire, qui présente un lien direct avec la politique économique extérieure: la Suisse doit stimuler l'ouverture internationale de ses branches économiques afin d'améliorer, grâce aux avantages du commerce international, la productivité de son économie et, par là même, sa compétitivité, pour la prospérité de ses habitants et de ses entreprises. La Suisse restera parmi les pays les plus compétitifs, pour peu qu'elle persévère sur la voie des réformes. Dans le domaine des marchandises, des mesures s'imposent notamment dans le secteur agricole et, partant, dans l'industrie agroalimentaire. Dans le domaine des services, certaines branches du secteur des infrastructures doivent encore être davan- tage exposées à l'ouverture internationale. La Suisse pourrait également mieux faire valoir ses atouts au niveau international dans les domaines de la formation et de la santé. Dans les secteurs para-étatiques, une plus grande place pourrait être faite à l'initiative privée et aux investissements correspondants dans les infrastructures et les moyens d'exploitation, en créant un contexte concurrentiel non discriminatoire entre les fournisseurs du secteur public déjà établis et les nouveaux venus sur le marché. La poursuite de la politique de croissance favorise la compétitivité. Une politique de croissance bien ciblée doit opérer au niveau intersectoriel. Pour cela, il faut: – réduire la protection aux frontières; – poursuivre la libéralisation du marché intérieur; – améliorer les qualifications de la main-d'œuvre; – tirer parti de la libre circulation des personnes. Réduire la protection aux frontières L'ouverture des marchés suisses aux importations, telle que la prévoit la révision en cours de la loi fédérale sur les entraves techniques au commerce, va permettre aux entreprises d'acheter des intrants au meilleur prix. A l'instar de la réforme agricole, cette révision contribue à abaisser le coût élevé de la vie pour les ménages.

768 Graphique 1.8 Taux consolidés et appliqués de la Suisse en comparaison internationale, équivalents ad valorem (%), moyenne simple

0 5 10 15 20 25 30 35

E. 50

Cette liste peut aussi contenir des autorisations dont les mandats d'inspection sont suspendus, mais non résiliés et pouvant de nouveau être exécutés. 51 Cette liste se trouve également sur internet: <http://www.seco.admin.ch/themen/00513/00514/index.html?lang=fr>

840 Pays et son appartenance ou non à l'OMC (*) = non-membre Entité(s) d'inspection
Autorisation valable depuis le:

Géorgie ITS 15.02.2001 Haïti SGS 12.09.2003 Indonésie SGS 09.04.2003 Iran (*) SGS
01.03.2000

Véritas 06.03.2001

ITS 02.12.2002 Libéria (*) Véritas 08.12.1997 Malawi ITS 22.08.2003 Mali Véritas
20.02.2007 Mauritanie SGS 01.09.1996 Mozambique ITS 27.03.2001 Niger Cotecna
08.12.1997 Nigeria SGS 01.09.1999 Ouganda ITS 27.03.2001 Ouzbékistan (*) ITS
07.06.2000

SGS 10.04.2001 République centrafricaine Véritas 02.01.2004 Ruanda ITS 02.12.2002
Sénégal Cotecna 22.08.2001 Sierra Leone ITS 14.02.2007 Tanzanie (sans Zanzibar)
Cotecna 18.02.1999 Tanzanie (seulement Zanzibar) SGS 01.04.1999 Tchad Véritas
02.01.2004 Togo Cotecna 01.09.1996

841 11.2 Annexes 11.2.1–11.2.3

Partie II: Annexes selon l'art. 10, al. 2 et 3, de la loi sur les mesures économiques
extérieures (pour approbation)

842

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdrukschriften Archives fédérales suisses,
Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali
digitali Rapport sur la politique économique extérieure 2007. Message concernant des
accords économiques internationaux et Rapport concernant les mesures tarifaires prises
pendant l'année 2007 In Bundesblatt Dans Feuille fédérale In Foglio federale Jahr 2008
Année Anno Band 1 Volume Volume Heft 06 Cahier Numero Geschäftsnummer 08.008
Numéro d'affaire Numero dell'oggetto Datum 12.02.2008 Date Data Seite 731-842 Page
Pagina Ref. No 10 141 387 Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei
wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen. Les données électroniques
de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses. I dati
elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale
svizzero.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte
Originaltext. Quellen-URL siehe oben.